

TALENTS DES CITÉS

Communiqué de presse, 3 septembre 2020

Concours Talents des Cités 2020 en région Grand Est

Deux entrepreneurs de Mulhouse et Charleville-Mézières distingués Lauréats régionaux

Au cours de l'été, 14 jurys organisés dans toute la France (métropolitaine et Outre-mer) ont désigné les lauréats régionaux de cette 19ème édition du Concours Talents des Cités. Au total, parmi les 674 candidats, une trentaine de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la Ville* sont distingués et labellisés « Talents des Cités ». Ces lauréats vont bénéficier d'une dotation financière et entrent en lice pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2020.

Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 1er octobre prochain à Paris.

A l'initiative du Ministère chargé de la Ville et du Logement et de Bpifrance, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'inscrit comme un temps fort de l'ambition "Entrepreneuriat pour tous". L'ANCT (ex-CGET – Epareca), France Télévisions, Radio France, le Club du XXIe siècle et le Club d'anciens lauréats du concours, par leurs soutiens, se joignent à cette dynamique qui mobilise tout l'écosystème de la création d'entreprises. En lien étroit avec les directions régionales de Bpifrance, BGE coordonne l'organisation locale du concours.

Dans le Grand Est, le jury vient de désigner **deux lauréats**, qui ont été évalués selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois), et leur mission « d'ambassadeur des quartiers » :

CATÉGORIE CRÉATION – activité créée depuis moins de 3 ans

Nom du lauréat : Maud Roucayrols

Entreprise : Eco'Vrac

Mulhouse

Prix : 2000€

* * liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

Parcours

Titulaire d'un CAP de prothésiste dentaire, Maud se reconvertisse pour se lancer dans le commerce, avec la volonté de rendre accessibles les nouveaux modes de consommation.

Pouvant s'appuyer sur sa connaissance du secteur, grâce à ses parents qui tenaient un bar brasserie, Maud a souhaité mettre son expérience au service d'un commerce respectueux de l'environnement.

L'idée

Face à la surconsommation, au surplus d'emballages et à la dégradation de notre environnement, Maud décide de créer un commerce qui valorise le local, le made in France, tout en réduisant les déchets.

L'entreprise

Eco'Vrac est la première épicerie dédiée au vrac au cœur de Mulhouse. Elle propose la vente de plus de 200 références de produits alimentaires et non-alimentaires, locaux et/ou bio, de qualité et au juste prix : pâtes, céréales, fruits secs, épices, thés, biscuits, ... côtoient les produits d'hygiène et d'entretien. Une large gamme de produits est issue de l'agriculture biologique. Les produits sont proposés en vrac afin de limiter les emballages. A l'avenir, Maud souhaite créer un réseau de franchises afin de démocratiser ce mode de consommation.

CATÉGORIE EMERGENCE – porteur de projet

Nom du lauréat : Sébastien Halluin

Entreprise : Halluin

Charleville-Mézières / Ronde Couture

Prix : 1000€

Parcours

Après 15 ans d'expérience dans la vente, Sébastien décide de changer de carrière professionnelle et obtient un diplôme de conseiller funéraire. Après 3 ans d'expérience dans ce secteur, il constate un besoin autour du rapatriement de défunts et décide de monter une entreprise qui réponde à cette demande.

L'idée

Les entreprises funéraires qui doivent rapatrier les dépouilles n'ont pas d'autre choix que de mobiliser un véhicule et du personnel car il n'existe pas de prestataire spécialisé. Il y a dans la région Nord une cinquantaine d'entreprises qui pourraient être intéressées par cette prestation.

L'entreprise

Halluin propose des services de rapatriement de défunts. Ces prestations peuvent intéresser des entreprises funéraires implantées dans la région Nord, mais également des hôpitaux, gendarmeries, prisons, et EHPAD.

Rendez-vous le 1er octobre à l'UGC Ciné-Cité Bercy pour découvrir les 5 lauréats nationaux

Ils recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Retrouvez les lauréats 2019 :

<http://www.talentsdescites.com/laureats/index/2019/les-laureats-talents-des-cites>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

À propos de Talents des Cités

Créé sous l'égide du **Ministère chargé de la Ville et du Logement** et soutenu par **Bpifrance**, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser et rendre plus visibles les initiatives des femmes et des hommes des QPV.

En partenariat avec l'**ANCT (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)**, **France Télévisions**, **Radio France**, **le Club XXI^e siècle** et **Art and Blind- lauréate de la première édition du concours -**, il est porté par l'ensemble des réseaux de la création d'entreprises et co-organisé dans toute la France par **BGE, réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises**.

Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

- **Plus de 600 créateurs d'entreprise récompensés en 18 ans**
- 14 concours régionaux et 1 concours national chaque année
- 28 lauréats régionaux et 5 lauréats nationaux chaque année
- Une pérennité à 3 ans de 82% des projets des anciens lauréats (moyenne nationale à 71%)

Plus d'information sur : www.talentsdescites.com

À propos de Bpifrance et Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - www.bpifrance-creation.fr/ www.presse.bpifrance.fr/
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un **réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises** depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. **Booster et Garant d'un Entrepreneuriat pérenne**, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux.

Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 400 000 entreprises**. Avec un **fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui **530 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DROM, qu'animent 1030 conseillers-formateurs. Chaque année, **30 000 entreprises** sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Plus d'information sur : www.bge.asso.fr